

## Garantir l'accès aux sciences : (in)former, médier et sensibiliser

### POLITIQUES ÉDUCATIVES

- 1 Garantir le droit à l'accès et la participation aux sciences et aux innovations
- 2 Faire de l'indépendance et de l'ouverture des organismes scientifiques de l'Éducation nationale un levier de co-construction des politiques éducatives
- 3 Ancrer durablement la lutte contre les inégalités de genre dès les premières années de scolarité
- 4 Structurer les politiques éducatives autour d'une approche fondée sur les effets croisés des inégalités
- 5 Instituer un socle commun d'éducation aux enjeux socio-environnementaux comme un apprentissage progressif de la pensée systémique et de la transdisciplinarité
- 6 Instituer la démarche scientifique comme enjeu central de la formation, dès le plus jeune âge
- 7 Structurer et institutionnaliser les sciences participatives et la diffusion sciences-société dès la formation scolaire
- 8 Développer la recherche-action collaborative comme levier d'engagement citoyen

### MÉDIATION SCIENTIFIQUE

- 9 Renforcer les activités de médiation scientifique, par une meilleure (re)connaissance de ses acteurs et actrices, et par l'innovation dans des formats de médiation dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement
- 10 Institutionnaliser la médiation scientifique dans le cursus doctoral pour une systématisation des interactions avec la sphère éducative

### INFORMATION ET EXPERTISES SCIENTIFIQUES

- 11 Instituer un cadre de régulation unifié imposant la transparence sur l'usage de l'intelligence artificielle générative
- 12 Instaurer un quota de diffusion scientifique sur les supports médiatiques afin d'en assurer une communication régulière
- 13 Généraliser à toutes les écoles doctorales l'offre de formation de médiation scientifique et de communication dans les médias



# 58 recommandations

issues de la Convention scientifique  
De la fabrique des connaissances à leur réception par la société civile

## Co-construire et ouvrir les connaissances scientifiques

### ASSOCIER LA SOCIÉTÉ CIVILE AUX ORIENTATIONS POLITIQUES DE LA SCIENCE

- 14 Valoriser les connaissances scientifiques dans la prise de décision publique
- 15 Favoriser la participation éclairée des citoyens et citoyennes aux choix des politiques scientifiques



### CO-CONSTRUIRE LES SAVOIRS

- 16 Reconnaître et structurer la place d'acteurs et actrices non académiques (associations, groupes de personnes concernées, entreprises, collectivités) pour la production de connaissances
- 17 Développer et soutenir la communication et la visibilité de projets de recherches participatives
- 18 Reconnaître et valoriser toutes les personnes contributrices dont les experts et expertes d'usage

### GARANTIR L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES

- 19 Engager un vaste plan "science ouverte"
- 20 Rendre obligatoire la mise en ligne des rapports publiés suite à des recherches financées par des fonds publics quels que soient les résultats, même s'ils sont négatifs
- 21 Former les producteurs et productrices de connaissances scientifiques à formater leurs données pour les rendre FAIR
- 22 Soutenir financièrement les outils numériques œuvrant dans le sens de la transmission de connaissances, fondée sur des exposés structurés et sourcés

### TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES PAR DES MODES DE COMMUNICATION OUVERTS, INCLUSIFS ET DIVERSIFIÉS

- 23 Alimenter le dialogue entre les scientifiques et la société
- 24 Définir une politique nationale de pérennisation des connaissances
- 25 Créer un "Fonds de science opérationnelle", une réserve bibliographique permettant de capitaliser la recherche et ses avancées pour adresser les premières problématiques rapidement en cas de crise majeure
- 26 Soutenir et s'appuyer sur les actions de médiation et de transmission des connaissances scientifiques mobilisant les voies artistiques et créatives
- 27 Augmenter la présence des scientifiques et organismes de recherche sur les réseaux sociaux

## Transformer le système de recherche

### ORGANISATION DE LA RECHERCHE ET RÔLE DES SCIENTIFIQUES

- 28 Aligner les règles institutionnelles sur une science ouverte
- 29 Construire des indicateurs d'évaluation pluralistes, contextualisés et démocratiques
- 30 Repenser "l'excellence" et les instruments qui la gouvernent

### FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

- 31 Adapter le calendrier de financement de la recherche sur un temps long
- 32 Renforcer les moyens humains et administratifs des établissements de recherche
- 33 Sanctuariser des financements dédiés à la diffusion et à la médiation scientifique
- 34 Création d'un Parlement scientifique national (PSN)

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET CARRIÈRE DES SCIENTIFIQUES

- 35 Sécuriser les débuts de carrière et renforcer l'emploi pérenne
- 36 Accompagner les chercheurs et les chercheuses dans les tâches administratives et développer les fonctions supports
- 37 Intégrer la médiation scientifique dans les parcours de formation et les carrières

### ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES SCIENTIFIQUES

- 38 Garantir la tiers veille scientifique dans les lieux stratégiques de la prise de décision
- 39 Partager avec la société un cadre clair et transparent autour des protocoles, des conflits d'intérêt et des prises de position des chercheurs et chercheuses dans l'espace public et médiatique
- 40 Instituer des temps collectifs dédiés à la diffusion, et à la culture scientifique et faire des infrastructures de recherche des espaces visibles et attractifs pour la société civile
- 41 Transformer les cultures de formation et de travail scientifique
- 42 Structurer durablement un écosystème de communication et de débat scientifique

## Interfacer sciences et société

### INTERFACE MÉDIAS ET ÉCOSYSTÈMES INFORMATIONNELS

- 46 Réaffirmer l'éthique et la déontologie comme valeurs cardinales du journalisme scientifique
- 47 Encadrer la pratique de la diffusion scientifique en rendant obligatoire les éléments suivants : sources et financement, hypothèses et méthodes, résultats et incertitude
- 48 Renforcer la capacité de l'ARCOM à lutter contre la diffusion de fausses informations
- 49 Documenter, archiver et éclairer le débat public sur les controverses scientifiques
- 50 Améliorer la visibilité des recherches et discours scientifiques proposant des changements de paradigmes sociétaux et socio-techniques
- 51 Renforcer les compétences en communication des scientifiques

### INTERFACE SOCIÉTÉ CIVILE ET INTERMÉDIAIRES COLLECTIFS

- 52 Accélérer le déploiement de l'accessibilité universelle des contenus scientifiques
- 53 Poursuivre l'inclusion et la participation de tous les publics dans l'orientation des politiques et pratiques scientifiques
- 54 Renforcer la mise en place de comités sciences-société au sein des organismes de recherche
- 55 Renforcer la protection juridique des chercheurs afin de garantir l'indépendance de la recherche
- 56 Consacrer la production, la diffusion et la réception des connaissances scientifiques comme pilier des droits culturels
- 57 Renforcer les formations et dispositifs favorisant les relations sciences-société



### INTERFACE GOUVERNANCE, ADMINISTRATIONS ET INSTITUTIONS

- 58 Encourager l'utilisation des connaissances et expertises scientifiques dans la prise de décision publique

Consultez le rapport complet



**IESF**  
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

